Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Côtes d'Armor

Recrutement
Contrat d'Apprentissage

Secteur :
Restauration

Postule avant le 6 juin

Côtes d'Armor
Région Bretagne

OFFRE N°
41984

SECTEUR
RESTAURATION

TYPE DE CONTRAT
CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT
2 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL
TEMPS PLEIN

ENTREPRISE
CMA 22 - RECRUTEMENT DU 11/06/19 AU 18/06/19

LIEU
COTES D'AMOR - REGION BRETAGNE (LAMBALLE, ST MALO, DINAN, RENNES, BAINS DE BRETAGNE,..)

POSTULEZ AVANT LE
06/06/2019

PRISE DE POSTE
08/07/2019

CONTACT

Emile MADIN
emadin@cnarm.fr
06 93 13 34 41

STANDARD
02 62 15 00 00

APPRENTI SERVEUR EN SALLE H/F

DESCRIPTIF

Vous préparez un CAP de Service en Restauration. Vous participez à l'approvisionnement et au stockage des marchandises. Vous assurez la mise en place et la préparation spécifique de la salle, le service des plats et des boissons, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité. Vous assurez l'entretien des locaux et des équipements. Vous accueillez des clients. Vous vous adaptez au rythme de travail rapide. Vous possédez un geste sûr et élégant tant au bar qu'en salle ou en terrasse.

PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :	Collège ou lycée
DIPLOME REQUIS :	Aucun
EXPÉRIENCES :	Expérience professionnelle non exigée
COMPÉTENCES :	Adaptation, bonne mémoire, dextérité, beaucoup de discrétion, sens de la relation, bonne présentation, bonne élocution, dynamisme, ponctualité, bonnes conditions physiques, travail d'équipe.
FORMATION MIN ACCEPTÉ :	NIVEAU 3EME/SECONDE
FORMATION MAX ACCEPTÉ :	CAP/BEP - CAP APR Agent Polyvalent de Restauration serait apprécié - Durée de la formation 1 à 2 ans (en fonction du niveau)
LANGUE(S) :	Connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères serait un atout (Anglais, Espagnol, Allemand, Chinois,...)
INFORMATIQUE :	Non spécifié
PERMIS :	

EXIGENCE(S)

RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 1120 et 1498 € Mensuel

AIDES DU CNARM

- Billet d'avion aller + transfert
- Allocation d'arrivée de 300€
- Aide à l'hébergement 2 mois
- Indemnité forfaitaire de 500€
- Prime d'installation de 400€
- Indémnité complémentaire selon la situation

cnarm